



Accompagnement individuel

ELIGIBLE CPF - Code 200

Durée : 24H

OBJECTIFS

A l'issue du module d'accompagnement, le candidat aura la capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification.

L'accompagnement permettra de viser une certification complète ou d'acquérir des blocs de compétences de la certification professionnelle visée.

Cet accompagnement permettra d'acquérir une méthodologie pour valoriser son expérience et valoriser ses compétences.

MODALITÉS

L'accompagnement est organisé en entretiens individuels en présentiel sur nos sites de Toulouse ou Montauban ou en distanciel. Des entretiens téléphoniques, en visioconférence ou échanges par messagerie sont également proposés. Le consultant réalise ainsi des entretiens d'explorations du parcours, des entretiens d'explication des activités et de la relecture critique du dossier de validation.

Le livret 2 finalisé sera envoyé à l'organisme certificateur par le bénéficiaire.

Des séances de préparation au passage devant jury (mise en situation) seront organisées.

Accès à une plateforme pédagogique.

Supports et fiches méthodologiques, documentation spécialisée.

PUBLIC

Tout public dont demandeur d'emploi, salarié, personne en situation de handicap.

Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap.

CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis :

- Justifier d'une expérience en lien avec la certification visée
- Avoir obtenu du DAVA (certificateur) une notification administrative de recevabilité du livret 1
- Pour le travail du projet, suite bureautique et connexion internet

Délai d'accès : Entrée permanente sous réserve d'un délai d'environ 15 jours

Recrutement :

Entretien de positionnement permettant de vérifier l'adéquation du projet de VAE et du candidat en lien avec le référentiel métier du diplôme visé et dans la perspective de la sécurisation du parcours de professionnalisation.

PHASES

L'accompagnement VAE se déroule en plusieurs étapes après validation de votre dossier :

- **Phase de préparation** : prendre connaissance des attentes du référentiel visé ; comprendre la logique du livret 2 ; identifier les documents nécessaires à la constitution du livret ; identifier les différentes questions
- **Phase d'incubation** : analyser le parcours de formation et le parcours professionnel en lien avec la certification visée ; réaliser un inventaire des activités et tâches réalisées ; classer ses activités et tâches en fonction du diplôme visé
- **Phase de description** : décrire chaque situation de travail en rapport avec chaque bloc de compétences de la certification visée ; donner du sens et de la valeur aux descriptions ; justifier les décisions, les plans d'action, les initiatives ; évaluer la pertinence descriptive de chaque mission, activité et tâche en les confrontant aux attendus de la certification visée
- **Phase d'aide à la rédaction** : démontrer au jury que les expériences produisent des savoirs ; aider à verbaliser ; vérifier le choix du vocabulaire, l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation ; valider le document final
- **Phase de préparation au passage devant le jury** : préparer le candidat au passage devant le jury ; rassurer le candidat en valorisant son travail ; informer le candidat sur la suite de parcours ; bilan de l'accompagnement
- **Phase de suivi post jury** : débriefing du passage devant jury ; analyse des résultats obtenus ; élaboration du plan d'action en cas de validation partielle

MODALITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION

Etat de présence - Évaluation de satisfaction
Une attestation de fin de formation sera délivrée.

COÛT DE LA FORMATION

1990€ TTC

Devis établi à l'issue de l'entretien de positionnement.
Moyens de financement : CPF, financement personnel, financement OPCO (salariés).
Autres situations : Demandeurs d'emploi, licenciés économique, ... (nous consulter)

Référent pédagogique

Agnès SCHIEHLE

Référent handicap

Fanny DOSTES

Support technique

Njaka RAJERY

Délais d'assistance :

48 heures maximum

0563927979

contact@creactup.com